



PREFECTURE DE L' AISNE
Direction Départementale des Affaires
Sanitaires et Sociales
Service SANTE-ENVIRONNEMENT
28, rue Fernand Christ
02011 LAON cedex
☎ : 03 23 21 52 31

**QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC
DU SYNDICAT D'ORIGNY EN THIERACHE
ANNEE 2009**

ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION ET DE LA SURVEILLANCE DE L'EAU

D'origine souterraine (nappe des calcaires du Bathonien -Dogger) l'eau qui vous est distribuée provient de 2 puits et d'un forage situés à Origny en Thiérache et de deux forages situés sur la commune de La Hérie et dont les périmètres de protection réglementaire sont en cours d'établissement. Les communes faisant partie du syndicat sont : Origny en Thiérache, Bucilly, Buire, Effry, Eparcy, Gergny, Jeantes, La Bouteille, La Hérie, Landouzy la Cour, Landouzy la Ville, Luzoir, Mondrepuis, Neuve-Maison, Ohis, Plomion (en partie), Wimpy.

L'eau avant distribution est traitée par déferrisation et désinfection. Les installations concourant à la distribution sont la propriété du Syndicat d'Origny en Thiérache et Véolia Eau en assure l'exploitation.

L'eau fait l'objet d'un contrôle sanitaire périodique portant sur la qualité chimique et micro biologique, réalisé par le service Santé-Environnement de la DDASS en application du Code de la Santé Publique. Par ailleurs, Véolia Eau assure une auto surveillance de la qualité de l'eau produite et distribuée.

Des échantillons d'eau sont prélevés à la ressource, après traitement et en distribution puis confiés pour analyse au laboratoire départemental agréé par le Ministère chargé de la Santé.

En 2009, 22 prélèvements ont été réalisés par la DDASS. Les résultats d'analyse accompagnés d'une conclusion sanitaire ont été transmis au syndicat d'Origny en Thiérache, aux communes concernées et à l'exploitant. Ils sont disponibles en Mairie.

Bactériologie

Elle est évaluée par la recherche de microorganismes dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue à la ressource ou en cours de distribution.

Dès qu'une contamination est mise en évidence, il est immédiatement demandé à l'exploitant de prendre sans délai les mesures les plus appropriées pouvant éventuellement comprendre une interdiction temporaire de consommation.

En 2009, 20 analyses ont été réalisées. 100% des analyses sont conformes. Les taux de conformité des années précédentes sont les suivants : en 2008, 100%, en 2007, 95%, en 2006, 100%, en 2005, 100%.

Nitrates

Les nitrates présents dans les eaux souterraines proviennent de la dégradation naturelle de la matière organique, des eaux usées et des engrais azotés. L'eau ne doit pas contenir plus de 50 mg/l de nitrates.

Tout au long de 2009, l'eau distribuée a respecté cette valeur. La teneur moyenne est de 6,7 mg/l et la teneur maximale de 25,7 mg/l.

Pesticides ou produits phytosanitaires

Leur présence dans les ressources en eau est la conséquence d'une maîtrise insuffisante de leur utilisation. Même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés durant toute une vie. Par précaution, les exigences réglementaires pour les eaux de boisson ont été fixées à des valeurs bien inférieures aux seuils de toxicité connus.

En 2009, 4 analyses ont été réalisées. Aucun pesticide n'a été détecté.

Dureté

La dureté exprime dans une unité particulière la teneur de l'eau en calcium et magnésium. Avec une dureté de 34,8°f, l'eau est calcaire.

Fluor

Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans les eaux. A faible dose il prévient la carie dentaire. Des excès peuvent au contraire conduire à des fluoroses dentaires voire osseuses. Pour l'eau de boisson, la valeur optimale se situe entre 0,5 et 1,5 mg/l. En dessous de 0,5 mg/l, un apport complémentaire peut être envisagé par utilisation régulière de sel de cuisine fluoré ou par prise de comprimés fluorés après avis médical. La teneur en fluor est de 0,26 mg/l.

Fer

Le fer présent dans l'eau peut avoir une origine naturelle ou provenir de la dégradation des canalisations. Aux concentrations rencontrées, il n'a pas de conséquence sanitaire mais il peut parfois entraîner des désagréments (tache sur le linge, eau rouille). En 2009, l'absence de fer en distribution démontre un bon fonctionnement de la station de traitement.

Plomb et saveur de l'eau

A l'échelon national un programme général de réduction des expositions au plomb des populations est en cours de développement. Un volet de ce programme concerne les apports liés à l'eau. Bien qu'exempt de plomb à la ressource, l'eau distribuée peut momentanément en contenir après stagnation prolongée dans les tuyauteries en plomb (la nuit par exemple).

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel signalez-le à l'exploitant. En attendant, quelques gestes simples permettent d'améliorer le goût et la qualité de l'eau : laissez couler l'eau quelques instants jusqu'à obtenir de l'eau fraîche au robinet

CONCLUSION

L'eau distribuée en 2009, a satisfait les exigences réglementaires de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés au cours du contrôle sanitaire.

L'eau est de bonne qualité. Tous les habitants peuvent la consommer.